



L'engagement, c'est l'expression de sa citoyenneté, soit la défense de ses droits et le respect de ses responsabilités dans une perspective de changement.

Collection Terres humaines, numéro III, février 2007



Le Prix de l'engagement solidaire existe depuis 2007. Il a été créé par la Fédération des producteurs de bovins du Québec afin de souligner l'engagement et l'investissement d'hommes et de femmes qui ont su faire évoluer la destinée de la production bovine, de ses organisations et de ses institutions apparentées.

Cette reconnaissance de l'implication et de l'engagement pour le bien collectif, contribue par son exemple concret, à inciter et encourager d'autres personnes à s'investir et à s'accomplir à l'intérieur de la grande famille bovine.

Le **Prix de l'engagement solidaire** sera remis pour la quatrième fois en avril 2014, à un producteur ou une productrice, qu'il soit élu ou non ou encore à un groupe de producteurs. La candidature recherchée s'est démarquée en s'engageant de façon exceptionnelle dans son milieu, en s'impliquant au service des producteurs, en faisant preuve d'un altruisme exemplaire.

La candidature recherchée aura su véhiculer et appliquer les valeurs de la solidarité dans son quotidien, et notamment démontré son engagement, son innovation et son implication personnelle.

Elle aura aussi fait preuve de leadership et réussi à mobiliser producteurs et autres partenaires pour des projets importants. De même, par sa personnalité rassembleuse, elle aura su favoriser la concertation des producteurs, malgré les différents points de vue exprimés, et à en assumer les responsabilités.

L'engagement du candidat peut s'exprimer à plusieurs niveaux. Ce peut être une implication à saveur plus locale ou encore de portée régionale, provinciale ou nationale.

LE PRIX

Le **Prix de l'engagement solidaire** valorise l'engagement et fait la promotion de la solidarité entre les producteurs de bœufs et de veaux du Québec. Il met en évidence les valeurs qui conduisent un producteur à s'engager.

Le prix est remis tous les deux ans, lors de l'AGA des producteurs de bovins en avril. Il est accompagné d'une bourse de 1000 \$.

LE FONCTIONNEMENT

Le concours est ouvert à tout producteur(trice) ou groupe de producteurs ou productrices de bœufs ou de veaux résidant au Québec. Le comité exécutif de la Fédération agit à titre de jury pour désigner le lauréat.

Une candidature peut être soumise par le candidat même ou, encore, proposée par une tierce personne ou un organisme. Pour ce faire, il suffit de remplir le formulaire ci-joint (annexe 1) disponible également sur le site Internet de la Fédération, ou de contacter la Fédération au 450 679-0540, poste 8287, par télécopieur au 450 442-9348 ou par courriel à l'adresse suivante : fpbq@upa.qc.ca.

Une candidature présentée les années précédentes et non retenue, peut être de nouveau soumise cette année. Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard le 31 janvier de l'année.



QUELQUES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les candidatures sont évaluées, entre autres, en fonction des critères suivants¹ :

- nombre d'années d'implication et continuité de leur engagement;
- principales réalisations concernant la production bovine et/ou à l'intérieur des institutions et organisations collectives;
- approche et valeurs collectives véhiculées;
- contribution particulière du candidat à la croissance et au développement de la production bovine et de ses institutions;
- le rayonnement du travail du candidat (communautaire, régional, provincial, national).

UN APPEL À TOUS!

La Fédération a maintenant besoin de votre aide précieuse pour identifier et proposer des candidatures. Nous attendons les dossiers en grand nombre.

Attention! Il importe que le dossier soumis pour évaluation soit le plus complet possible pour permettre aux juges d'évaluer la contribution du ou des producteurs. Dans l'intérêt des juges et du ou des candidats, ne sélectionnez que les documents qui illustreront le mieux l'apport et l'implication du ou des producteurs.

Pour appuyer une candidature, le dossier pourrait être accompagné de photographies, d'une description du parcours du ou des candidats ou de tout autre document jugé pertinent.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec la coordonnatrice du prix Sonia Dumont, à l'adresse sdumont@upa.qc.ca ou par téléphone au 450 679-0540, poste 8354.

¹ Une répartition plus détaillée du pointage est incluse en annexe 2.

Quelques définitions pour mieux vous aider à identifier de bonnes candidatures :

La solidarité :

La solidarité, c'est un engagement résultant d'une prise de conscience individuelle et collective que notre devenir est intimement lié à celui des autres.

L'action collective des agriculteurs naît de la reconnaissance des inégalités, de leur capacité à comprendre collectivement et solidairement les causes de ces inégalités et, surtout, à prendre la décision d'agir ensemble.

L'engagement :

L'engagement est une réponse concrète à des problèmes qui ne peuvent trouver réponse que collectivement.



Annexe 1 • Formulaire d'inscription

Afin de faciliter la préparation du dossier, les éléments suivants doivent être inclus dans la mise en candidature.

Vous devez clairement indiquer et décrire les raisons qui nous feront choisir ce ou ces candidats.

1. Nom et coordonnées du candidat ou de la candidate
2. Brève description de l'entreprise du candidat
 - Décrire brièvement les productions et les installations de l'entreprise
 - Mentionner les succès professionnels, les projets ou encore les approches et visions novatrices porteuses d'avenir
3. Description du candidat ou de la candidate
 - Quelles sont ses fonctions occupées au cours de son implication?
 - Quelles sont ses principales réalisations, les retombées de son implication?
 - Quelles sont ses plus grandes qualités ou comment, de par sa personnalité, le candidat arrive à mobiliser les producteurs et à atteindre les objectifs?
 - En quelques mots, pourquoi estimez-vous que cette personne contribue et influence de manière exceptionnelle le développement de la production bovine?
4. Participation à la vie communautaire du candidat
 - Organisations (syndicats, coopératives, associations et autres)
 - Organisations (publiques, municipales et autres)
5. Personne-ressource pour le dossier de mise en candidature
 - Nom
 - Adresse
 - Téléphone
 - Courriel
6. Contacts de personnes-ressources connaissant bien le candidat ou la candidate
 - Nom
 - Adresse
 - Téléphone
 - Courriel

Vous êtes invités à joindre à ce formulaire, un court curriculum vitae ou tout autre document, des témoignages, des récits apportant un supplément d'information. Ils peuvent être présentés sur différents types de support audio-visuels.

Note : le dossier complété doit être acheminé à la Fédération des producteurs de bovins du Québec au plus tard 31 janvier 2014.



Annexe 2 • Feuille de pointage

<u>Histoire particulière du candidat</u>	10
<u>Continuité</u>	30
<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'années d'engagement et continuité• Cheminement personnel et professionnel	
<u>Réalisations</u>	60
<ul style="list-style-type: none">• Principales réalisations en lien avec la production bovine et l'action collective• Démarches et valeurs véhiculées• Retombées économiques et sociales de son implication• Rayonnement du candidat dans son milieu• Participation à la vie communautaire et sociale	
	<hr/>
	100

